ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

téléphone

Question écrite n° 56375

Texte de la question

M. Jean-Louis Christ appelle l'attention de Mme la secrétaire d'État, auprès du ministre de l'économie, du redressement productif et du numérique, chargée du numérique, sur le déploiement du réseau 4G sur le territoire national. Cette technologie du haut débit pour la téléphonie mobile permet le développement de nouveaux services comme la vidéo à la demande, la télévision HD ou le stockage de fichiers en ligne. Selon l'Agence nationale des fréquences, qui avait enregistré un développement important du réseau 4G entre juin et décembre 2013, la progression du nombre d'antennes s'est fortement ralentie depuis le début de cette année. Par ailleurs, la répartition nationale de la couverture 4G est loin d'être homogène sur le plan géographique. Ainsi, dans les grandes agglomérations, la couverture est maximale alors que de nombreux secteurs ruraux ne sont absolument pas desservis par la 4G. Il lui demande quelles mesures concrètes le Gouvernement entend mettre en œuvre pour réduire cette fracture numérique entre la France rurale et la France urbaine et si elle est en mesure de lui indiquer et à quelle échéance la couverture du très haut débit mobile pourrait être totale.

Données clés

Auteur : M. Jean-Louis Christ
Circonscription : Haut-Rhin (2e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 56375
Rubrique : Télécommunications
Ministère interrogé : Numérique
Ministère attributaire : Numérique

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 27 mai 2014, page 4202
Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)